

Nos Institutions,—Notre Langue,—Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 21 AOUT 1909

EN MARGE DU TEMPS

SAINTE-HYACINTHE-SUR-YAMASKA
DEUXIEME ET TROISIEME CURES

Les paroisses comme les individus ont leurs jours d'épreuves. Elles surviennent au moment fixé dans les desseins de la divine sagesse, pour durer le temps nécessaire par cette même sagesse éternelle. Mais elles sont d'habitude les avant-coureurs de joies et de grâces abondantes.

La retraite de l'abbé Charles Lefebvre-Duchouquet avait créé une malaise dans la paroisse de Saint-Hyacinthe. L'arrivée de son successeur, l'abbé Pierre Picard, mit la joie dans tous les cœurs.

Né à Montréal, le 21 septembre 1751, le nouveau titulaire était le fils de Jacques Picard et de Marie Joseph Bongret. Son père et sa mère, a-t-il écrit lui-même, étaient de simples bourgeois, mais remplis l'un et l'autre de bon sens. Le jeune Pierre reçut les premiers éléments de la religion comme ceux des sciences humaines au futur collège de Montréal fondé en 1767, dans le presbytère de la Longue-Pointe, par l'abbé Jean-Baptiste Carreau de la Blaiserie, niplois, alors curé de cette paroisse (1). Après ses cours de philosophie et de théologie au Grand-Séminaire de Québec où il reçut successivement les ordres sacrés, l'abbé Picard fut ordonné prêtre, le 17 août 1777. Dès le lendemain, il lui fallut partir pour Montréal avec des lettres de vicaires.

Un mois et demi plus tard, le 5 octobre 1777, l'évêque de Québec le rappela de là et lui confia la paroisse actuelle de Saint-Mathias alors connue sous le nom de Saint-Olivier.

Jusqu'à cette époque, cette paroisse avait été desservie par les curés de Chambly. L'abbé Pierre Picard en fut le premier curé résident et la dirigea avec beaucoup de sagesse pendant l'espace de vingt et un ans. A la mort de l'abbé J.-O. Méarid, curé de Chambly, arrivée le 28 juin 1792, il reçut mission de desservir cette paroisse. Son administration se prolongea jusqu'au 15 octobre de la même année (2).

Après la retraite de l'abbé Lefebvre-Duchouquet, l'abbé Picard fut appelé à recueillir sa succession à la cure de Saint-Hyacinthe. Il vint prendre possession le 18 septembre 1798, conservant en même temps la cure de Saint-Olivier jusqu'au 15 octobre. Pendant son absence, l'abbé Th. Letang prit soin de la paroisse afin de permettre à l'abbé C. Robitaille d'aller relever son confrère à la cure de Saint-Olivier.

Homme distingué par ses manières et ami de la société, l'abbé Pierre Picard aimait à s'asseoir à la table de son prochain pour y savourer, en de fines agapes, ce que Dieu a fait bon. Mais en bon et fidèle serviteur, il évitait de se prodiguer trop. Il n'ignorait pas qu'en ce monde, où les engagements sont fragiles, si l'on veut faire apprécier le don gracieux de sa présence, il faut parfois se laisser désirer. Aussi n'hésitait-il pas, en prétextant les labours de son ministère, à résister opportunément aux sollicitations dont on le pressait.

Arrivant à Saint-Hyacinthe à l'aurore de la vieillesse, l'abbé Picard trouva bien des occasions d'exercer son zèle d'apôtre et d'employer au service de Dieu et des âmes, une activité qui ne demandait qu'à se déployer.

Au début de son administration curiale il eut le bonheur de recevoir la visite du premier pasteur du diocèse. L'illustre visiteur était Monseigneur Pierre Denaut. Sa Grandeur passa trois jours à Saint-Hyacinthe (7-10 juin 1800), elle administra le sacrement de confirmation à cinq cent trente-huit personnes en présence du curé, des marguilliers, des syndics et des Notables de la paroisse (3). Elle alloua également les comptes de l'œuvre et fabrique pour les années 1798-1799-1798. Il est à présumer que ceux-ci furent trouvés en ordre parfait, car on ne trouve aucune remarque, à leur sujet, au

livre des délibérations de la fabrique.

Malgré le dévouement et le travail ardu de ses deux prédécesseurs immédiats, l'œuvre de la reconstruction de l'église paroissiale de Saint-Hyacinthe semblait sommeiller. L'extérieur de l'église était terminé, mais tout l'intérieur restait à faire. L'abbé Picard entreprit de raviver le zèle de ses paroissiens. Nous allons le voir bientôt à l'œuvre.

A la reddition des comptes de cette dernière année, on trouve que les sommes de trois mille quatre-vingt quatre francs (3084 frs) et mille trente deux francs (1032 frs) furent payées, la première pour quatre cent quarante francs (442) journées de travail pour faire la voûte, les portes de l'église et autres ouvrages; la seconde, pour la chaire et son transport (4).

Par une seconde entreprise, le sieur Louis Quévillon s'engagea à faire les autels et le tabernacle du maître autel, moyennant la somme de trois mille six cent trente-deux francs (3632 frs). Durant les six années suivantes, par des contrats successifs, il compléta tout l'intérieur de l'église. Il travailla en tout neuf années et exécuta sept contrats comprenant les items suivants: 1o le parachèvement de la voûte, trois mille quatre-vingt quatre francs; 2o confection d'une chaire, mille trente deux francs; 3o dorure du grand tabernacle, mille francs; 4o confections des autels latéraux et du maître-autel, trois mille six cent trente-deux francs; 5o confection du clocher de l'église, y compris la pose de la croix et la peinture des mêmes ouvrages, deux mille soixante et quatorze francs; 6o pour les enduits de l'église, deux cent trente et un francs; 7o pour la confection d'un banc-d'œuvre, trois cent trente-deux francs.

Ces divers montants furent payés à même les deniers de la fabrique et de 1801 à 1809. Si l'on tient compte des diverses sommes payées au même sieur Quévillon de 1803 à 1810, en dehors de ses contrats, on arrive à une somme totale de vingt deux mille cent vingt-sept francs. Si à cette somme on ajoute celle de six mille francs payée pour parfaire les boiseries du chœur, et celle de mille quarante et un francs pour la confection du jubé, ouvrages exécutés en 1815 et 1816, le coût total des travaux de l'intérieur de l'église se chiffre à trente mille francs. Autant qu'il nous a été possible de l'établir par un examen soigné des comptes de la fabrique, la construction de cette église a coûté, de 1793 à 1816, extérieur et intérieur, la somme de soixante mille francs (5).

Pendant que le ciseau du sculpteur donnait naissance aux cannelures et aux guirlandes de fleurs, le pinceau de l'artiste se promenait sur la menuiserie et faisait surgir des fresques de toutes nuances. Grâce au zèle et à la charité des paroissiens, les murs de l'église, jusque-là vierges de tous décors se couvrirent bientôt de beaux tableaux. On y voyait un tableau représentant l'apôtre Saint-Paul, ce tableau avait été acquis au prix de cinq cent quarante deux francs; un tableau représentant l'assomption de la Vierge, acheté pour la somme de sept cent trente-sept francs et celui représentant le saint Snaire, payé cent trois francs et seize sols. De son côté, l'abbé Picard concentrait toute son attention sur le vestiaire qu'il enrichissait de vases sacrés et d'objets nécessaires au culte, et la petite chaudière de fer blanc qui figurait comme bénitier à l'inventaire de 1787 fut remplacée, grâce à ses soins, par un beau bénitier d'argent qui ne coûtait pas moins de trois cent trente-six francs.

L'abbé Picard était un homme du bon Dieu; il chérissait la vertu, aimait ses paroissiens, travaillait à leur avancement spirituel, mais entre temps, il ne négligeait pas ses intérêts personnels. On dit même qu'il avait la bosse des affaires, à ses heures.

A cette époque lointaine, il y avait sur le coin situé entre le chemin royal et celui de Salvail (coin

nord-est des rues Glouard et Bourdages), un lopin de terre faisant partie du domaine seigneurial. Persuadé que ce terrain pouvait être un jour utile à la fabrique, l'abbé Picard s'en porta acquéreur, le 3 novembre 1803.

Ce terrain comprenait trois emplacements de front sur deux de profondeur, chacun de ces emplacements avait une superficie de quatre-vingt piéds de largeur sur quatre-vingt dix de profondeur, et le tout formait le terrain sur lequel s'éleva présentement le couvent de Lorette. Comme on le voit les événements sont venus confirmer les prévisions de l'abbé Picard.

JULES MORGAN

(1) Annuaire de Ville-Marie, p. 119.
(2) Archéologie religieuse du diocèse de Montréal, pp. 11-27.
(3) Archives paroissiales de Notre-Dame du Rosaire.
(4) Ibid.
(5) Ibid.

NECROLOGIE

M. l'abbé Théodule Boivin, curé de Saint-Césaire, s'est éteint doucement, hier, le 19 août, vers les neuf heures du soir, muni de tous les sacrements de notre mère la sainte Eglise, sous les regards de Dieu. Gravement malade depuis plus d'un an, il mourut sans que personne ait eu le temps de se faire à la pensée de sa mort, tant il est difficile à la vraie amitié de renoncer à tant d'espoir. Malgré toutes les apparences, en effet, il restait au fond des cœurs amis, — et Dieu sait s'ils sont nombreux, — un espoir, un désir d'une résurrection possible, d'une guérison que rien ne pouvait faire prévoir. Autour de son cercueil, il n'y aura que des douleurs sincères, que des regrets inspirés par l'estime et par l'amitié, et ces douleurs comme ses regrets disent mieux que toutes les paroles la perte que fait le diocèse de Saint-Hyacinthe.

Mort relativement jeune, à soixante-six ans, il a rempli une longue carrière, pleine d'œuvres et de mérites. Né à Saint-Hyacinthe, le 24 février 1843, il fit son cours classique au Séminaire de cette ville, se montra bon élève, plein de vie et d'entrain, avec ce caractère aimable et gai qui devait lui gagner tant de sympathies et de si solides amitiés. Il revêtit l'habit ecclésiastique au mois de septembre 1862, et demeura au Séminaire pour y faire ses études théologiques, tout en remplissant les fonctions de professeur dans diverses classes. Le 18 août 1867, le rêve de sa vie se réalisait et il recevait l'onction sainte qui le faisait prêtre, médiateur entre Dieu et les hommes, entre le ciel et la terre. Il aimait la jeunesse, il sentait la sublimité de la vocation de l'éducateur toujours penché sur les jeunes âmes, comme sur une terre féconde, pour y semer la divine semence de la foi et de toutes les vertus chrétiennes, pour y arracher, à leur première apparition, toutes les mauvaises herbes, toutes les racines du mal. Personne ne fut donc surpris de le voir se vouer à l'enseignement et s'agréger, c'est-à-dire se donner à l'institution à laquelle il devait lui-même son éducation, au Séminaire de Saint-Hyacinthe. En juillet 1871, il fut nommé directeur des écoliers. C'est peut-être là, dans l'accomplissement des devoirs de cette fonction, qu'il a donné la mesure la plus parfaite de son mérite, de sa valeur. Il fut, au témoignage des anciens, l'homme de la fonction, le directeur idéal, qui sait se faire aimer et faire respecter son autorité, qui sait rendre aimable le commandement, qui sait faire de l'obéissance un plaisir, un bonheur. En récréation, il était l'âme de tous les jeux, sachant bien que le meilleur écolier est encore celui qui sait dépenser en temps et lieu la surabondance de son activité physique. Aussi jouissait-il de toute l'amitié des élèves. On le voyait bien, quand il revenait au collège après quelques courses apostoliques, après une absence où il avait été prêcher quelque retraite. Tous les écoliers alors se pressaient autour de lui, l'entourant, buvant ses paroles, manifestant leur joie de le retrouver. Il était aimé. Précisément pour cela, son autorité n'était jamais discutée.

Voilà donc ce que fut celui que nous pleurons aujourd'hui! Il s'en va plein d'œuvres et de mérites: c'est notre consolation et notre joie. Il s'en va, laissant derrière lui des amitiés bien vivantes, des reconnaissances bien ardentes: c'est la promesse de prières ferventes et prolongées. Nous avons donc l'espoir que Dieu, le Dieu qu'il a aimé et servi, le Dieu qu'il a fait aimer et servir, le recevra en sa sainte garde, et lui donnera la récompense promise au bon et fidèle serviteur.

REQUIESCAT IN PACE.

Directeur éclairé, il trouvait toujours le conseil, l'avis, la direction, qui fait la lumière dans l'esprit et qui met le courage au cœur. Que d'âmes il a consolées, que de volontés il a fortifiées, que de consciences il a éclairées, que de vocations il a affirmées! Aussi que de reconnaissances émues ont dit à Dieu ce qu'elles doivent à ce directeur du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

En juin 1880, M. l'abbé Boivin laissait le Séminaire pour aller porter secours à M. l'abbé Bouvier, curé de Salmon Falls, dans le diocèse de Portland. Au mois de septembre suivant, il revenait au diocèse comme assistant-curé de Saint-Aimé, et, au mois d'avril 1881, il était nommé curé de Saint-Hilaire. Il y demeura jusqu'en septembre 1889, alors qu'il vint prendre possession de la cure de Saint-Césaire. Là, beaucoup de travaux importants l'attendaient. C'est lui en effet, qui a fait construire l'église et le presbytère actuels, et c'est également pendant son administration que le collège et le couvent de sa paroisse ont été restaurés et agrandis et ont pris rang parmi nos meilleures maisons d'éducation.

M. l'abbé Boivin, alors surtout qu'il était plus jeune, a prêché beaucoup de retraites dans nos maisons d'éducation et même de missions dans nos paroisses. Il avait la parole facile et pleine d'enseignements. Toujours limpide et clair, son sermon s'élevait souvent à la vraie éloquence, à celle qui sait convaincre et persuader.

Avant tout et pardessus tout, il fut charitable et charitable jusqu'à l'oubli complet de soi, jusqu'à l'abnégation la plus vraie. Sa main gauche, certes, ne savait jamais ce que donnait sa droite, et sa droite ne connaissait pas mieux ce que faisait sa gauche. Jamais il ne refusa un service, pas plus un service personnel qu'un service d'argent. Il était toujours prêt à se donner, lui et tout ce qu'il avait.

N'est-ce pas lui qui se donnait dans toutes nos fêtes diocésaines, dans toutes nos réunions de prêtres, où on était toujours sûr de le rencontrer, de le trouver avec sa bonté aimable, avec sa belle humeur toute faite de charité. Sa conversation, en effet, pour être très gaie, très joyeuse, n'en était pas moins absolument charitable. Jamais on ne trouvait sur ses lèvres, les paroles médisantes qui font tant de mal, mais tout au contraire une indulgence vraie, une bonté sincère, à laquelle ne se mêlait pourtant aucune naïveté inintelligente. S'il était charitable dans ses paroles, c'est parce qu'il était le disciple aimant de celui qui nous a commandé d'aimer notre prochain comme nous-mêmes. Aussi son absence de nos fêtes va-t-elle créer un vide profond, que tous sentiront.

Prêtre tout pénétré de sa vocation, il aspirait depuis longtemps au bonheur de voir Rome, d'aller retremper son âme à la source même du catholicisme.

C'est pendant les années 1905 et 1906, qu'il put réaliser ce pieux projet, et qu'il put aller s'agenouiller aux pieds du Saint-Père pour lui porter les hommages de sa vénération, les expressions de son dévouement et les affirmations de sa foi et de ses espérances. Ce sont les souvenirs dont le parfum a embaumé les derniers jours de sa vie.

Voilà donc ce que fut celui que nous pleurons aujourd'hui! Il s'en va plein d'œuvres et de mérites: c'est notre consolation et notre joie. Il s'en va, laissant derrière lui des amitiés bien vivantes, des reconnaissances bien ardentes: c'est la promesse de prières ferventes et prolongées. Nous avons donc l'espoir que Dieu, le Dieu qu'il a aimé et servi, le Dieu qu'il a fait aimer et servir, le recevra en sa sainte garde, et lui donnera la récompense promise au bon et fidèle serviteur.

REQUIESCAT IN PACE.

The People Back of Sunshine Furnace

La fournaise "Sunshine" est le triomphe de la science et d'un ans d'expérience — la croissance d'une petite boutique à 16 arpents et demi de terrain; d'une demi-douzaine d'artisans à 1,500; d'un salaire annuel de \$1,000 à un de \$670,000; d'un capital d'énergie à un capital de \$3,000,000; de l'obscure à la reconnaissance comme étant la plus grande manufacture de fournaises de l'Empire Britannique.

SUNSHINE FURNACE.

La fournaise "SUNSHINE" fut la seule fournaise sur le marché faite entièrement et uniquement par une compagnie canadienne. Nous employons plusieurs experts en fournaise, qui font continuellement des expériences avec des idées nouvelles, pour que la fournaise "SUNSHINE" ne perde pas son nom pour l'excellence.

Nous achetons les matériaux en si grande quantité que la qualité nous est garantie. Nous avons nos propres pièces et nous éprouvons tous les matériaux, de sorte que la surveillance de la construction est portée jusqu'au moindre détail.

McClary's

EN VENTE PAR
JOS. HUETTE, - ST-HYACINTHE Qué.

L'AFFAIRE KELLY

Reprise de l'enquête Prévost-Kelly, ce matin.

La séance fixée à 10 heures n'a commencé qu'à 11 heures.

L'hon. M. Weir, l'hon. M. R. Roy, M. Tessier, M. Patenaude, Lavergne, Blouin, membres de la Commission, sont présents.

Le procès-verbal de la dernière réunion étant lu et adopté, l'on reprend le débat ajourné sur la question posée à M. Kelly pour savoir s'il avait une option sur le moulin de M. Leblanc.

M. Kelly et M. Stuart, avocats de M. Leblanc, se sont objectés à cette question, prétendant qu'il s'agissait d'une transaction privée. Ce matin, M. Kelly retire son objection, mais M. Brodie, de la société légale Pentland, Stuart et Brodie, maintient son objection au nom de M. Leblanc. Le lot sur lequel était bâti le moulin était en possession d'un M. Poirier en vertu d'un billet de location et la construction du moulin Leblanc sur ce lot ne peut pas être considérée comme une chose appartenant à la Couronne.

Tout en retirant son objection, M. Kelly veut ajouter un plaidoyer de M. Brodie.

M. PRÉVOST s'objecte à ce que M. Kelly, sous prétexte de plaider, donne des explications qui ne peuvent être admises sous serment.

M. KELLY se consulte souvent avec l'avocat de M. Leblanc, qui paraît en plaçant la cause de son client, plaider autant celle de M. Kelly.

M. PRÉVOST répond que le lot où était érigé le moulin vendu d'abord à Poirier, était retombé automatiquement dans le domaine de la Couronne en vertu de la loi des Terres et appartenait à la province lorsque M. Leblanc y a construit le moulin. On objecte que l'objection de M. Brodie porte sur le moulin seulement.

Ce qui fait dire à M. Lavergne que tout se tient, que s'il n'y avait pas eu de lot il n'y aurait pas eu de moulin, et ni lot ni moulin, il n'y aurait pas eu de spéculation.

Ici intervient, à la demande de la commission, M. Lavoie, fonctionnaire du ministère des Terres, qui produit le dossier du lot en question.

M. Prévost prétend qu'il manque à ce dossier le transport de Poirier à Leblanc.

Puis il exprime sa surprise de voir M. Leblanc s'objecter à une question dont la réponse ne peut lui causer aucun tort.

RAPPEL À L'ORDRE

L'argumentation de M. Prévost donne évidemment sur les nerfs du député de Bonaventure qui à tout moment interromp grossièrement. C'est pas le cas, vous ne savez pas ce que vous dites, répète M. Kelly. Le président est obligé de le rappeler à l'ordre.

Finalement l'objection est maintenue par un vote de 3 contre 2.

M. LAVERGNE SOULÈVE UN POINT TRÈS INTÉRESSANT

M. KELLY reprend son témoignage.

M. LAVERGNE lui pose directement la question: Avez-vous ou une option sur le moulin du No. 18, canton Cox?

M. BRODIE s'objecte de nouveau parce que la commission vient de décider la même chose.

M. LAVERGNE soumet alors que la Commission n'a pas le droit légal de lui empêcher de poser une question pertinente à la matière qui fait le sujet de l'enquête. Il est juge au même titre que les autres commissaires, et, légalement, l'on ne peut l'empêcher de poser une question de nature à éclairer son jugement. Un autre membre de la Commission n'a peut-être pas besoin de la réponse à cette question pour formuler son

réponse, moi, dit M. Lavergne, peut-on m'en priver. C'est d'ailleurs la façon de procéder des tribunaux, et comme la Commission n'a pas d'autres pouvoirs que ceux conférés aux tribunaux par la loi, je maintiens que l'on ne peut m'empêcher de poser cette question et qu'il est irrégulier de voter pour m'empêcher de la poser. J'admets que la Commission a la force du nombre, la force du coup de poing, si l'on aime mieux, mais c'est encore douteux qu'elle puisse réussir par ce moyen... on est si accoutumé à gagner, nous autres, ajoute M. Lavergne en riant.

Les membres de la Commission ne répondent pas un mot à cet argument, mais votent trois contre deux pour maintenir l'objection de M. Brodie.

M. KELLY qui a couru souffler à l'oreille des arguments à l'avocat de M. Leblanc, revient à son siège de témoin, et M. Lavergne lui pose cette autre question:

—N'avez-vous pas intérêt au point de vue honneur personnel à ce que cette objection soit maintenue.

M. KELLY.—Je suis ici pour répondre aux questions légalement posées par la Commission et quant à l'option, je déclare que je n'en ai jamais eu concernant les biens de la Couronne.

M. LAVERGNE pose une autre question à M. Kelly et M. Brodie objecte.

M. LEBLANC DOIT SE RETIRER

M. PRÉVOST est immédiatement sur pied et demande que M. Leblanc, l'un des témoins dans cette cause, se retire de la salle des délibérations. C'est la première fois, dit-il, que je vois un simple témoin intervenir dans les procédures d'un tribunal.

LE PRÉSIDENT, M. Weir, dit que M. Leblanc est mentionné dans la déclaration accusant M. Kelly.

M. KELLY court encore souffler quelque chose à l'oreille de l'avocat de M. Leblanc.

M. LAVERGNE répond que la Commission est instituée pour faire enquête sur un acte concernant l'honneur de la chambre. M. Leblanc n'étant pas membre de la chambre, n'a pas droit d'intervenir dans les procédures de cette Commission.

M. PRÉVOST ajoute que le président n'était pas de cette opinion lorsqu'il a donné ordre à M. Leblanc de ne revenir ici que pour donner son témoignage.

Finalement, par un vote de cinq contre un, la Commission ordonne à M. Leblanc de se retirer. M. Weir seul vote pour la présence de M. Leblanc.

PAS D'INTERVENTION D'AVOCAT

M. Lavergne soumet en outre que l'avocat de M. Leblanc peut surveiller la procédure dans l'intérêt de son client, mais qu'il n'a pas le droit d'objecter aux questions posées à un témoin autre que M. Leblanc.

M. BRODIE répond qu'il n'intervient que lorsqu'on veut toucher aux affaires de son client.

—Question d'opinion, réplique M. Lavergne, et la Commission peut décider elle-même.

M. KELLY court pour la troisième fois se consulter avec l'avocat de M. Leblanc.

Le débat se prolonge et finalement la Commission, 5 contre 1, décide que l'avocat de M. Leblanc ne peut intervenir que durant le témoignage de son client.

M. KELLY revient à son siège.

M. PRÉVOST lui demande s'il a eu une option sur les biens vendus par M. Leblanc à M. Angus MacLean?

M. KELLY.—Je déclare que je n'ai pas eu d'option touchant les biens de la Couronne, et deuxièmement que même l'option que j'ai eue sur les biens privés a expiré avant la vente Leblanc MacLean.

M. PRÉVOST.—Voulez-vous produire cette option?

M. KELLY.—Je demande à ne pas

(A suivre sur la 2e page)

NOTES LOCALES

SYNDICAT DE SAINT-HYACINTHE, le 12 août 1909.

M. l'abbé Joseph-Hector Desrochers, vicaire à Holyoke, Mass., démissionnaire le 30 juillet dernier, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE — section provinciale.

A.-M. DAoust.

SYNDICAT DE SAINT-HYACINTHE, le 20 août 1909.

Monsieur l'abbé THÉODOLE BOIVIN, curé de Saint-Oésaire, décédé hier en son presbytère, était membre de la "Société Ecclésiastique du Diocèse de Saint-Hyacinthe"; la Caisse. Les associés lui ont offert une messe.

Le défunt faisait également partie de la Société d'une Messe — section provinciale. Les membres de la même société lui doivent aussi une messe. Les funérailles auront lieu à Saint-Oésaire, mardi matin 24 août courant, à neuf heures trente.

A.-M. DAoust, Secrétaire.

Institut de St-Joseph, St-Hyacinthe, 15 août 1909.

Monsieur le Chanoine A. O'Donnell, président ce matin, dans la chapelle de notre couvent la cérémonie d'une vêture religieuse.

Y recevait l'habit de religion : Mlle Delvina Lincourt, de St-Théodore d'Acton, dite Sœur St Guilbert. Mlle Carmélita Kerrick-Elder, de New-York, E. U., dite Sœur St-Étienne du Carmel. Mlle Christine-Delvina Vincent, de St-Eugène de Grantham, dite Sœur St-Eugène.

L'IMPRIMERIE DU COURRIER DE ST-HYACINTHE. — En tête au COURRIER liste des électeurs Parlementaires avec couverture spéciale et formule de déclaration requises.

Le bout de rue le mieux éclairé, sans contredit, est la partie de la rue Marguerite située entre les rues Pascal et Concorde. D'après l'information, il y aurait eu erreur de part de celui ou de ceux qui ont autorisé pareille profusion de lanternes, ou bien reconnaissance envers ceux qui l'ont obtenu; ou bien encore il aurait eu intervention formelle de comploter par un éclairage négligé la négligence des autres obligations municipales vers cet endroit.

La salle d'Opéra, louée à la Société Philharmonique de cette ville jusqu'au premier mai prochain, sera ouverte vers la fin du présent mois sous la direction de MM. Victor Phœnix et G. Legault de cette ville, pour représentations régulières de troupes animées. Les nouveaux directeurs de ce théâtre ont l'intention bien arrêtée de ne pas jouer le dimanche pour quelque raison que ce soit, de maintenir l'ordre le plus parfait durant les représentations, et de ne nous donner que du beau et du bon comme représentations. En cela secondés par le propriétaire comme par les locataires principaux de la salle en question. Nous avons une confiance absolue dans le succès de nos entreprenants concitoyens et dans l'intégrité de ce programme.

La maison A. Blondin & Cie, vient d'accepter, sous contrat spécial, de représenter à St-Hyacinthe et dans tout le district, l'importante maison Beardmore Belting Co., de Toronto et de Montréal, pour la vente de ses courroies en cuir de toutes sortes.

Delle Hermine Gobell, autrefois de cette ville, puis de San Francisco, California et résidant à Woonsocket, R. I., depuis quelques années est à St-Hyacinthe depuis quelques jours déjà, chez sa parente Madame Téléphore Urbain.

Le Département des chemins a fait cesser tous les gros travaux de constructions et de réparations, le crédit mis à sa disposition étant déjà épuisé, paraît-il.

Un auditoire distingué applaudit M. Paul Dufault, à l'hôtel de Ville, mardi, soir. Le concert que donne ici, chaque année, notre excellent tenor canadien, est toujours vivement attendu; c'est assurément l'événement principal de l'année artistique à Saint-Hyacinthe. Tout comme à l'ordinaire, Paul Dufault a en sa faveur son public dont la sympathie lui est acquise depuis longtemps. Son programme, soigneusement préparé a enthousiasmé l'auditoire.

M. Dufault était accompagné de Madame Desmarais, chanteuse de réputation; de M. Chamberlain, violoniste, et de M. Victor Ocellier,

le puissant baryton que nous avions déjà entendu avec plaisir. Le choix de ces artistes témoigne du bon goût de M. Dufault.

SOUSSIONS. — Le conseil Municipal de la paroisse de Saint-Simon, comté de Bagot, demande des soumissions pour faire en terre le doublage d'un pont situé sur le deuxième rang, au village de Saint-Simon.

Les spécifications des travaux sont déposés au bureau du secrétaire du conseil et pourront être examinées à n'importe quelle heure du jour. Les soumissions seront reçues jusqu'au quatre septembre prochain au soir.

Le conseil Municipal ne sera tenu d'accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre du conseil Municipal de la paroisse de St-Simon.

C. RAGINE, Sec.-Trés.

MONUMENT A LA GROSSE-ILE

Nos compatriotes irlandais ont eu la pieuse idée d'élever à la mémoire des pauvres immigrants irlandais morts du typhus en si grand nombre en 1847, à la Grosse Ile, une croix monumentale, que l'on a fait solennellement bénir, dimanche dernier, dans cette île de la Quarantaine.

Le délégué Papal, Mgr Sbarretti, Sa Grandeur Mgr Bégin, Sir Chas. Fitzpatrick, l'honorable Chas. Murphy et d'autres sommités.

Dans de touchants discours on a rappelé l'épave des Irlandais, leurs malheurs, l'adoption des orphelins, et la mémoire des prêtres et religieux et autres canadiens et irlandais morts au champ du devoir en soignant les pestiférés.

FILLES PÂLES ABATTUES

Le sang faible, pendant la période de développement, peut facilement causer une vie de souffrances.

Un tonique comme les Pilules Roses du Dr Williams, voilà ce qu'il faut pour tonifier le sang et procurer de nouvelles forces.

Jamais une fillette n'a plus besoin d'un sang pur et rouge, et de force que lorsqu'elle a atteint l'époque de la puberté. C'est alors que toute tendance héréditaire à l'anémie ou à la consommation a besoin de bien peu de chose pour se développer rapidement. Ce danger devient surtout redoutable chez les filles renfermées de longues heures durant, dans les magasins, les bureaux et les manufactures. Toutes ces choses appauvrissent promptement le sang et sont au nombre des causes les plus communes de la maladie chez les fillettes qui se développent et les jeunes femmes. S'il arrive qu'une fillette trouve que ses forces déclinent et qu'elle devient pâle et nerveuse, n'a pas d'ambition et est abattue, c'est un signe certain que son sang n'est pas ce qu'il devrait être, parce qu'il est impur et aqueux. C'est alors que les Pilules Roses du Dr Williams sont inappréciables pour les jeunes femmes et les fillettes qui grandissent. Elles reconstituent le sang, l'enrichissent et le rendent riche et rouge, tonifient les nerfs, donnent une nouvelle santé et une nouvelle force à toutes les parties du corps. Elles ont guéri tant de cas de ce genre qu'on peut vraiment les appeler un spécifique contre les maladies communes chez les jeunes filles. Mlle Minnie Smith, Creighton Street, Halifax, dit: "J'ai constaté que les Pilules Roses du Dr Williams possèdent toutes les qualités qui leur sont attribuées dans des cas semblables au mien. Il y a environ trois ans, je devins soudainement épuisée. J'étais si faible que je pouvais à peine aller à l'école. Je souffrais de maux de tête, mon cœur battait violemment au moindre effort que je faisais, et mon appétit était très capricieux. J'essayai des remèdes de médecins et des émulsions, mais cela inutilement. Je commençai alors à prendre les Pilules Roses du Dr Williams et sept ou huit boîtes me rendirent plus forte que jamais. Je sens que je dois ma bonne santé actuelle aux Pilules Roses du Dr Williams, et je les recommande chaleureusement à toutes les jeunes filles malades. Les Pilules Roses du Dr Williams sont en vente chez tous les marchands de remèdes ou seront envoyées par la poste, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2 50, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

On commencera dans quelques semaines construction d'une salle publique à Saint-Pie de Bagot.

INSPECTION DES CHEVAUX CANADIENS

Pour enregistrement dans le Livre de Généalogie

Avis très important

Les poulains de trois ans n'ayant pu être examinés par la commission, lors des inspections pour l'enregistrement des chevaux canadiens en 1907 et 1908, l'hon. Ministre de l'Agriculture du Dominion désire qu'ils le soient cette année, avant que les livres de généalogie soient définitivement fermés.

La Commission de ré-inspection se rendra donc aux endroits ci-dessous mentionnés, aux jours qui y sont indiqués et qui coïncident avec l'exposition de l'endroit, pour examiner les chevaux nés en 1905 et 1906 seu-

lement, et les enregistrer comme canadiens, s'ils peuvent l'être.

Trois-Rivières, mardi 24 août de 1 à 2 hr. p. m.

L'Assomption, mercredi 25 août, de 1 à 2 hr. p. m.

Nicolet, mercredi, 1er septembre, de 1 à 2 hr. p. m.

Sherbrooke, vendredi, 3 septembre, de 1 à 2 hr. p. m.

St-Hyacinthe, lundi, 6 septembre, de 4 à 6 hr. p. m.

Joliette, mardi, 14 septembre, de 1 à 2 hr. p. m.

St-Théodose (Verchères), mercredi, 15 septembre, de 1 à 2 p. m.

Berthierville, mardi, 21 septembre de 1 à 2 hr. p. m.

St-François de Lac, (Yamaska), jeudi, 30 septembre, de 1 à 2 p. m.

St-Barnabé, (St-Maurice), jeudi, 30 septembre, de 1 à 2 hr. p. m.

Pour informations s'adresser à

J. A. COUTURE,

Président de la Commission de ré-inspection des chevaux canadiens, 49 rue des Jardins, Québec.

DROITS SUR FOIN

On nous communique la circulaire suivante pour l'information de ceux qui ont des réclamations pour droits surpayés antérieurement sur des exportations de foin aux Etats-Unis.

Bureau du Sous Secrétaire d'Etat pour les Affaires Extérieures.

Ottawa, 6 août 1909.

CHAS. ARPIN, Exp., St-Jean, P. Q.

Monsieur,

Avant le cours des négociations entre l'Ambassadeur de Sa Majesté et les autorités Américaines dans le but d'un remboursement des droits douaniers surpayés sur le foin expédié du Canada aux Etats-Unis des années 1866 à 1882, il a été constaté qu'une appropriation pouvait s'obtenir du congrès pour le remboursement susdit, pourvu que chaque réclamant puisse fournir un état de sa réclamation.

J'ai donc à vous demander de bien vouloir me fournir, pour l'information de l'Ambassadeur, un état aussi juste que possible du montant de votre réclamation pour les droits surpayés, faisant en sorte que le montant ne soit pas surévalué. M. Bryce signale le fait qu'un seul cas d'exagération se rapportant aux dites réclamations pourrait détruire les chances qui existent d'obtenir le règlement tant désiré.

J'ai de plus à vous dire que MM. Moyers et Consul ont agi comme représentants légaux à Washington d'un grand nombre de réclamants, et M. Bryce croit que s'ils étaient retenus comme avocats par tous les réclamants la marche des causes serait de beaucoup facilitée.

J'ai l'honneur monsieur d'être, votre très humble serviteur,

W. H. WALKER,

Sous-Secrétaire d'Etat intérimaire pour les Affaires Extérieures.

AUX VOYAGEURS

Cie. Gle. Transatlantique.

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque Jeudi à 10 hrs. A. M.

LA TOURAINE, le 2 Sept.

LA PROVENÇE, le 9 "

*LA SAVOIE, le 19 "

LA LORRAINE, le 23 "

LA PROVENÇE, le 30 "

Pour les dates des départs des paquebots du présent mois s'adresser à MM. Genin, Trudeau & Cie, qui donneront sur demande tous les renseignements à cet égard.

Genin, Trudeau & Cie, Agents Généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

DE PARTOUT

Québec, 18.—Un banquier de St-Louis, Missouri, nommé Maurice Glaser, qui venait de Montréal avec sa famille, à bord du Québec, de la ligne R. & O., est mort subitement, la nuit dernière, à bord de ce bateau, un peu après avoir quitté Trois-Rivières.

On commencera dans quelques semaines construction d'une salle publique à Saint-Pie de Bagot.

M. J. A. O. Monté, employé de la compagnie Langevin, s'est fait blesser, mardi, en réparant une machine. M. Monté fut immédiatement transporté à l'hôpital Saint-Charles, où il est sous les soins des docteurs Eugène et Gaspard Turcot.

Georges Verris (commis chez M. Kalih Nassif, marchand), envoyé à Montréal, jeudi dernier, pour régler des comptes de son patron, qui lui avait remis, à cette fin, la somme de \$360.00, est revenu à Saint-Hyacinthe, vendredi, disant s'être fait voler. Dès samedi, il partait pour Sherbrooke. M. Nassif fit prendre des procédures contre son ancien employé. On est à la recherche de Verris et surtout de l'argent qu'il dit s'être fait voler.

M. l'abbé G. A. Désorady, vicaire de Beilil, vient d'ouvrir une série d'études géologiques sur les familles

Pendant dix-huit ans j'ai souffert de rhumatismes, dit M. Charles Drapeau.

Je me suis soigné avec une infinité de remèdes, mais inutilement.

J'ai écrit à la Compagnie Médicale Moro, j'ai pris les Pilules Moro et j'ai eu un soulagement immédiat.

Il arrive, tôt ou tard, dans la vie, un moment où ce que vous tentez de faire ne réussit pas. Aucun homme ne peut se vanter d'un succès constant. A certains moments, les circonstances sont telles qu'on ne peut pas surmonter les obstacles, quelque énergie et quelque courage qu'on y mette. Quelquefois l'insuccès est votre œuvre, il tient à ce que vous employez; quelquefois aux instruments dont vous vous servez. Les meilleurs capitaines font naufrage quelquefois et il est toujours triste d'échouer. Mais, après tout! Allez-vous vous asseoir sur une pierre du chemin et vous avouer vaincu, jeter l'éponge? Si vous le faites, vous méritez bien toutes les déceptions qui vous accablent; il était vraiment temps d'en finir avec vous! Si vous ne réussissez pas, ne vous arrêtez pas à vous chercher des excuses; pas plus que vous ne devez vous arrêter pour compter vos victoires. Persistez en tout temps, contre vents et marées, débâcles et défaites; c'est le seul moyen d'arriver au port où le succès vous attend. Vos échecs vous inspireront des efforts plus héroïques, plus forcés et plus intelligents, et vous triompherez. En aucun cas, cette persévérance n'est plus nécessaire que lorsque vous voulez vous débarrasser d'une maladie chronique, comme le rhumatisme. Vous avez pu prendre des douzaines de médicaments, consulter une demi-douzaine de médecins et ne pas trouver de soulagement. C'est simplement que vous n'avez pas frappé à la bonne porte, que vous ne vous êtes pas adressé au vrai remède. Ce n'est pas une raison pour vous décourager. Essayez des Pilules Moro, de ce merveilleux remède dont le succès est dans toutes les bouches et dans tous les journaux, et vous êtes sûr que vous n'aurez pas de désappointement. Elles ont sauvé par milliers des hommes qui étaient rendus au dernier point de la maladie et qui étaient désespérés. Lisez ce qui suit: "Depuis de nombreuses années, dix-huit ans environ, j'étais atteint de rhumatismes. Après avoir



M. Chas. Drapeau, 444 rue Haverhill, Lawrence, Mass.

essayé toutes espèces de remèdes, je me suis décidé à faire l'acquisition de quelques boîtes de Pilules Moro. Je n'en avais pas pris une demi-douzaine de boîtes que je me sentais mieux. J'ai persisté à en faire usage pendant six mois et j'ai ainsi réussi à faire disparaître toutes mes douleurs. J'avais consulté les Médecins de la Compagnie Médicale Moro et il n'y a pas de doute que leurs conseils m'ont beaucoup aidé. Je n'ai pas tout à fait abandonné les Pilules Moro, j'en prends encore de temps en temps et je m'en trouve bien."

M. CHARLES DRAPEAU, 444 rue Haverhill, Lawrence, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Adressez-vous par lettres ou personnellement au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert. Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada, ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à:

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Moro.



UN REMÈDE PRÉCIEUX CONTRE LE RHUMATISME ET LES MALADIES DE REINS ET DE VESSIE

PEUT ÊTRE PRÉPARÉ À LA MAISON

Nous sommes heureux de faire bénéficier nos lecteurs de la prescription suivante d'un célèbre spécialiste. Ce remède est le fruit de longues années d'études et d'expérience scientifiques et il fut extrait d'une publication autorisée. Voici la copie textuelle de l'original:—

R
Extrait fluide de Cascara 1/2 oz
Composé de Carrisana 1 oz
Sirop de Salsepareille 6 oz
Dose: Une cuillerée à thé après chaque repas, et au coucher.

Les ingrédients sont végétaux et, par leur action douce et naturelle, ont un effet tonique sur le système tout entier. C'est un merveilleux composé contre les maux de dos et de reins, et les dérangements urinaires. Il guérit les douleurs rhumatismales en quelques heures.

On peut se procurer les éléments séparément et les mélanger à la maison ou les faire préparer par un pharmacien. Si vous n'avez pas besoin de cette prescription maintenant, découpez-la quand même même de côté, pour vous en servir au temps opportun.

de la rivière Richelieu, par deux plaquettes concernant les familles Choquette et Préfontaine.

M. l'abbé Georges Hamel, qui a reçu, le 4 juin dernier, le diaconat, sera fait prêtre vers la fin de l'année, à Paris, où ses supérieurs de Saint-Sulpice, Montréal, l'envoient étudier les sciences.

Marie-Virginie Bernadette, fille de M. Eugène Charpentier, et nièce de M. G. A. Charpentier, chevin, est décédée le 13 août. Les funérailles ont eu lieu samedi.

COLLEGE ST-FREDERIC

sous la direction des Frères de la Charité, Drummondville, P. Q.

Cours commercial complet. — Études spéciales des Langues Française et Anglaise et des Branches Commerciales. — Education soignée. — Situation splendide. Communications faciles: I. R. O., et C. P. R. Demandez conditions et renseignements.

VENTE A L'ENCAN

Re: HECTOR COTÉ, Marchand, Cavignac, Insolvable.

Avis est par le présent donné que Jeudi, le 2 Septembre 1909 à 11 heures a. m., sera vendu au bureau de Marquette Frères: 67 rue St-Jacques,

VENTE A L'ENCAN

Re: J. A. BRUNELLE, Marchand, St-Pie, Comté Bagot, Insolvable.

Avis est par le présent donné que Jeudi, le 2 Septembre 1909 à 11 heures a. m., sera vendu au bureau de Marquette Frères: 67 rue St-Jacques,

Montréal: A.—Fonds de commerce général..... \$6,791.83 B.—Credits suivant liste..... 1,168.73 C.—Un Piano..... 160.00 D.—Roulant, Chevaux et Voitures..... 642.50 E.—Deux emplacements situés dans le 6ième rang de la paroisse de St-Hughes, faisant partie du No. 645 du cadastre de la dite paroisse, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances occupées par le failli.

Le magasin sera ouvert, mardi et mercredi, le 31 Août et 1er Septembre. Conditions de paiement: Argent Comptant. V. E. PARADIS, Curateur.

Québec, le 17 Août 1909.

VENTE A L'ENCAN

Re: J. A. BRUNELLE, Marchand, St-Pie, Comté Bagot, Insolvable.

Avis est par le présent donné que Jeudi, le 2 Septembre 1909 à 11 heures a. m., sera vendu au bureau de Marquette Frères: 67 rue St-Jacques,

Montréal: A.—Fonds de Commerce général..... \$857.53 B.—Credits suivant liste..... 40.49 C.—Un Piano..... 160.00 D.—Roulant, Chevaux et Voitures..... 642.50 E.—Deux emplacements situés dans le 6ième rang de la paroisse de St-Hughes, faisant partie du No. 645 du cadastre de la dite paroisse, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances occupées par le failli.

Le magasin sera ouvert, mardi et mercredi, le 31 Août et 1er Septembre. Conditions de paiement: Argent Comptant. V. E. PARADIS, Curateur.

Québec, le 17 Août 1909.

VENTE A L'ENCAN

Re: HECTOR COTÉ, Marchand, Cavignac, Insolvable.

Avis est par le présent donné que Jeudi, le 2 Septembre 1909 à 11 heures a. m., sera vendu au bureau de Marquette Frères: 67 rue St-Jacques,

Montréal: A.—Fonds de Commerce général..... \$857.53 B.—Credits suivant liste..... 40.49 C.—Un Piano..... 160.00 D.—Roulant, Chevaux et Voitures..... 642.50 E.—Deux emplacements situés dans le 6ième rang de la paroisse de St-Hughes, faisant partie du No. 645 du cadastre de la dite paroisse, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances occupées par le failli.

Le magasin sera ouvert, mardi et mercredi, le 31 Août et 1er Septembre. Conditions de paiement: Argent Comptant. V. E. PARADIS, Curateur.

Québec, le 17 Août 1909.

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER

BEAUDRY & BROWN INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS 107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

Province de Québec, District de St-Hyacinthe.

AVIS PUBLIC

Succession L. F. MORISON.

Est par le présent donné que toute personne qui a quelque réclamation contre la dite succession devra la produire au bureau du soussigné sous trente jours de cette date. De plus, que toute personne endettée envers la même succession devra aussi dans le même délai se présenter pour règlement. Donnée à St-Hyacinthe, ce trente Juillet, dix neuf cent neuf.

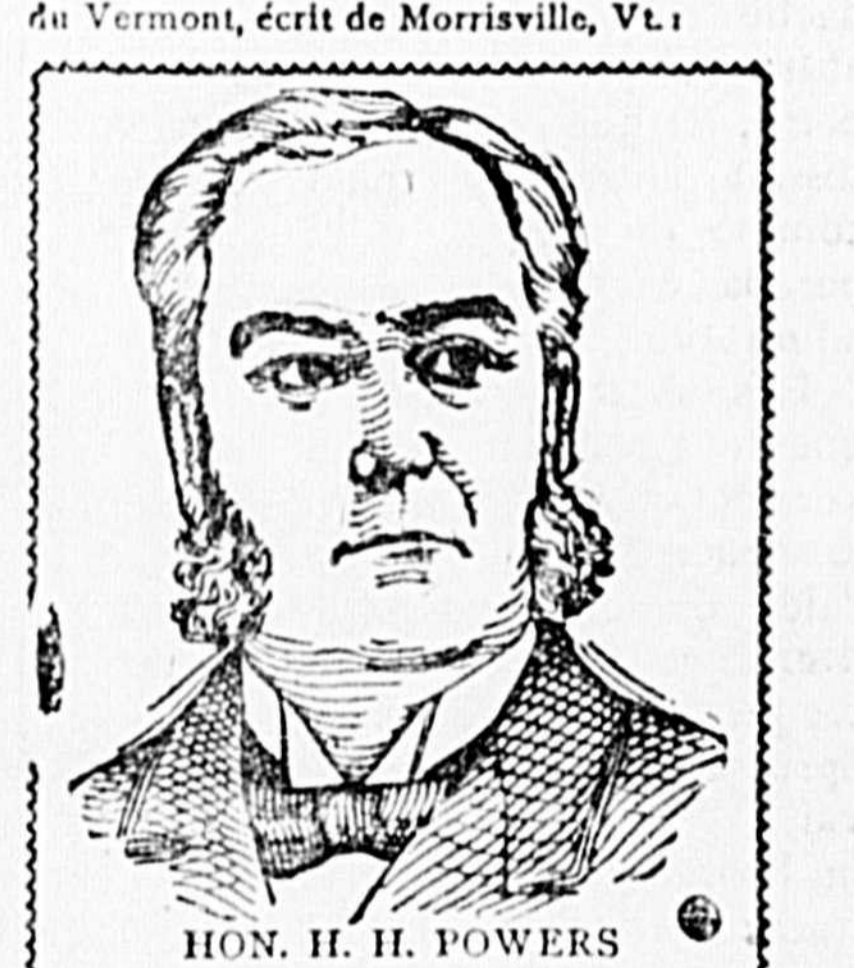
MADAME L. F. MORISON, Exécutrice testamentaire de la dite succession.

S. CARREAU, N. P. Bureau: 141 rue Girouard, St-Hyacinthe.

UN REMÈDE DE FAMILLE

La Peruna est Prise dans des Millions de Ménages.

Le Membre du Congrès, H. Henry Powers, de Vermont, écrit de Morrisville, Vt.:



HON. H. H. POWERS

"Ma famille a pris de la Peruna avec succès. Je puis la recommander comme un excellent remède de famille et très bon pour les rhumes, les refroidissements et les affections catarrhales."—H. Henry Powers.

John L. Burnett, Membre du Congrès, Septième District de l'Alabama, écrit:

"J'ai plaisir à témoigner des qualités de votre Peruna. Sur les instances d'une amie, ma femme en a pris et sa condition générale s'est améliorée. Je suis heureux de pouvoir recommander la Peruna comme un bon, substantiel tonique, et un très bon remède pour le catarrhe."

La Peruna guérit le Catarrhe.

La moitié des maux du monde est due au catarrhe et aux affections catarrhales. La Peruna est le seul remède interne contre le catarrhe du système, qui soit connu en médecine.

La Peruna guérit le catarrhe partout où il existe. La Peruna n'est pas une devinette ni un essai—c'est une certitude absolue, scientifique. La Peruna n'a pas de substituts—pas de rivaux. Insistez que l'on vous donne la Peruna.

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les dyspepsies, coliques, diarrhées, etc.—Procure le sommeil. En vente partout. St-Hyacinthe, P. Q.

LA LIONNE DE LA MITIDJA

(Suite et fin)

— Bravo ! s'écria le père en frappant des mains et la figure rayonnante, bravo, ma Jeanne d'Arc ! bravo, mon zouave ! Voilà qui nous sauvera peut-être. Du courage, feu, feu encore... Mais d'abord passe-moi le fusil avec la cartouchière. Je chargerai pendant que tu continueras de tirer. Et les coquins croiront que nous sommes ici tout un peloton.

Marie, après avoir donné à son père l'arme dont elle s'était servie, prit un second fusil, et une nouvelle explosion se fit entendre, suivie des mêmes cris au dehors.

— Père, père, dit la jeune fille qui s'exaltait de la fièvre du combat, deux à terre cette fois encore, et les autres tout consternés. Bon voilà qu'ils s'éloignent.

— Sûrement, ce n'est point pour longtemps. Je connais les drôles, ils ne tarderont pas à revenir à la charge. Comme les chiens quand ils flairent une bonne piste, on ne les décourage pas aisément. Tâche de voir ce qu'ils font, et s'il est possible de leur envoyer quelques balles encore.

Marie regarda par une autre ouverture, et elle aperçut à quelque distance les Arabes qui semblaient se consulter, et qui, prenant ensuite leurs fusils, se mirent à tirer dans la muraille en visant aux meurtrières. Marie, de plus en plus intrépide, saisit de nouveau l'arme que son père venait de recharger et fit feu mais avec moins de succès, sans doute à cause de la distance.

— Continue, continue, dit son père, en lui tendant un autre fusil. Cela suffit pour tenir éloignés ces coquins qui tirent, eux, leur poudre aux moineaux, car la muraille te protège. Cependant, prends garde, car ils visent, bien sûr, aux ouvertures.

La fusillade dura ainsi une demi-heure ; notre amazone plus d'une fois touchant le but, vit un ennemi rouler à terre ou le burnous se tacher de sang. Les Arabes semblaient presque découragés et ralentissaient leur feu. Mais tout à coup le lieutenant dit à Marie :

— Est-ce que, dans l'armoire, il n'y a pas d'autres cartouches ?
— Non, père.
— Donne-moi la boîte à poudre.
— Elle est vide.

— Vide ! s'écria le père avec un geste énergique de dénégation, vide ! mais c'est impossible !
— Tu oublies, père, que le jour du fatal accident, comme vous vous trouviez à court pour la mine, on a pris partout. Ce qui est arrivé ensuite ne t'a guère permis d'y songer.

— Plus de poudre, plus de munitions, murmura le lieutenant avec désespoir. Il est dit que ces brigands en viendront à leurs fins. A présent, nul moyen de les empêcher. Donne-moi du moins mon sabre et mes pistolets, que je salue les deux premiers qui se présenteront. Ah ! ma pauvre fille, ma pauvre fille ! ajouta-t-il avec douleur en tirant le sabre du fourreau, je te protégerai, jusqu'à mon dernier souffle, mais après après...
— Père, j'ai là haut une protectrice sur qui l'on peut compter, et je te l'ai dit ; Sois tranquille, ils ne prendront pas vivante. Qu'ils viennent, moi aussi je les attends, dit la jeune fille en décrochant une lourde hache d'abordage que, dans tout autre temps, elle eût pu soulver à peine, et que maintenant elle brandissait entre ses mains délicates comme un joujou, si bien que son père la contemplait avec stupeur et admiration.

Les Arabes, cependant, voyant que de l'intérieur on ne tirait plus, s'étaient rapprochés, et rassurés par le silence des assiégés, de nouveau, à l'aide d'une énorme pierre dont ils firent une sorte de bélier, ils vinrent croquer contre la porte. Celle-ci, après une longue résistance qui prouvait sa solidité, céda néanmoins, et on l'entendit d'en haut tomber avec fracas ainsi que les impostes. Un cri sauvage de triomphe accompagna sa chute, et bientôt après, dans l'escalier, des voix retentirent, et l'on vit enfin, au-dessus de la rampe, plusieurs têtes encadrées de burnous surgir avec des yeux étincelants et d'affreux sourires qui montraient des dents blanches, des dents de bêtes féroces.

C'étaient les Arabes, menaçants, furieux, implacables, et qui, pourtant, hésitèrent d'abord devant le spectacle inattendu qui s'offrait à leurs yeux. Le lieutenant, tenant de chaque main un pistolet fixait sur les arrivants de flamboyants regards. Et la jeune fille, armée de sa hache, se dressait auprès de lui, pareille à la lionne accumulée par les chasseurs.

Après quelque hésitation, les assaillants, s'encourageant l'un et l'autre, franchirent la dernière marche ; le lieutenant fit feu, et deux cadavres roulaient sur le plancher. Mais d'autres Arabes surgirent soudain, et l'un d'eux, espèce de géant aux regards d'oiseau de proie, se précipita vers Marie, les mains étendues. Un coup de hache asséné comme par la main la plus virile, l'étendit râlant aux pieds de la jeune fille. Mais de nouveaux ennemis arrivaient plus nom-

Une Tumeur Qui Avait Augmenté Pendant Plusieurs Années

Guérie par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.



Winnipeg, Man.—"Il y a, à peu près onze ans, j'allais à l'Hôpital Victoria, Montréal, souffrant d'une excroissance dans l'utérus. Les médecins dirent que c'était une tumeur qui ne pouvait être enlevée, car cela causerait une mort instantanée. Ils trouvèrent que d'autres organes étaient affectés, et que je ne pouvais vivre plus de six mois, dans la condition où j'étais. Après mon retour à la maison, je vis vos annonces dans les journaux, et commençai à prendre le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en pris constamment pendant deux ans, et quelquefois depuis, et nous trouvons mon mari et moi, que c'est le seul moyen de sauver ma vie. Je le recommande maintenant à toutes femmes souffrantes." Mrs. ORIELLA BRADLEY, 234 Johnson Ave., Winnipeg, Manitoba.

Un des grands triomphes du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, est la conquête de ce terrible ennemi de la femme—la tumeur. Si vous avez des douleurs mystérieuses, inflammation, ulcération, déplacement, n'attendez pas que vos craintes se confirment et ne risquez pas de subir les horreurs d'une opération d'hôpital, mais essayez de suite le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Depuis trente ans, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait d'herbes et de racines, a été le remède par excellence pour les maladies de femmes.

breux et furieux de cette audacieuse défense.
— Courage, enfant, courage ! cria à Marie son père en se soulevant pour la protéger autant qu'il pouvait. Meurs en héroïne ! meurs en martyre !

Tout à coup, les Arabes tressaillirent. Au dehors, résonnait le belliqueux clairon des chasseurs de Vincennes. Puis des coups de feu retentirent dans la pièce d'en bas, et même temps qu'une voix mâle faisant tonner ces mots : En avant ! en avant ! à la baïonnette ! tuez-moi ces chacals ! sabrez cette canaille !

— Les Français ! les Français s'écrièrent les Arabes éperdus en se précipitant vers l'escalier ; mais là, soudain, l'on vit apparaître les baïonnettes ensanglantées et les képis de nos braves chasseurs qui avertis par la fusillade, étaient venus de Buffarick au pas de course. En un clin d'œil, les Arabes furent tous tués ou faits prisonniers ; et le lieutenant n'aperçut plus autour de lui que des libérateurs et des amis.

— Sauvée, Marie ! tu es sauvée ! dit le père avec un cri dans lequel débordait toute la joie de son cœur.
— Mon Dieu ! mon Dieu ! pour mon père et pour moi, je vous remercie ! Sainte Vierge, soyez bénie ! dit Marie, qui, jetant sa hache, était tombée à genoux.

Depuis ce jour, dans toute la plaine, comme à Buffarick, on n'appela plus la jeune fille que la Lionne de la Mitidja.

Sore Feet. CHAFED PLACES. BLISTERS &c. Vos pieds sont ils irrités ? Si vous appliquez du Zam-Buk vous éprouverez un soulagement immédiat. Ses sucs végétaux pénétrant dans la peau : ses vertus antiseptiques empêchent l'inflammation et la suppuration et il refait de nouveaux tissus. Il n'y a rien d'aussi efficace pour les brûlures, les écorchures, etc. Les mères le trouvent sans rival pour les maux de bébé. Prix : 50c la boîte.

COURAGE ET CONFIANCE Un riche marchand de Céret soupait à l'auberge de la tête de More. L'hôte, l'hôtesse et leurs domestiques lui tenaient compagnie. Pour le distraire, ils lui racontaient des vols, des assassinats commis depuis quel-

que temps dans les environs ; eux-mêmes frémissaient de leurs récits ; ces braves gens trouvaient du plaisir à trembler de peur.

L'auberge de la tête de More, maisonnette isolée, est située à cinq kilomètres de la commune de Las Islas, sur une petite route qui serpente entre une montagne et une plaine aride, semée de rochers et bornée par un grand bois de chênes-lièges.

Il était plus de dix heures du soir, la nuit était froide et le vent du Nord, qui sifflait aux portes, hurlait aux fenêtres, n'était guère plus réjouissant à entendre que les horribles histoires dont on régalait la curiosité du marchand.

C'était d'ailleurs pendant l'hiver de 1845, au temps où les bandes de trabucayres, pourchassés en vain par la gendarmerie de trois de nos départements, enlevaient audacieusement les voyageurs sur les frontières d'Espagne et de France, les enfermaient dans des cavernes et les rançonnaient jusqu'au sang. Il y avait huit jours à peine, qu'un jeune homme de Perpignan avait été ainsi enlevé à moins de huit cents pas de l'auberge, qu'on d'une espèce de vieille potence, qu'on appelle à tort la Croix rouge.

En vérité, mon hôte, s'écria le marchand, si votre intention en me racontant toutes ces horreurs, a été de me faire coucher dans votre auberge, soyez content ; je n'ai plus la moindre envie de m'en retourner ce soir à Céret ; et plutôt que de faire à cette heure cent pas dehors, je donnerais, je crois, la moitié de ma fortune !

Une explosion de rires accueillit cet aveu sincère.
— Vous êtes donc bien braves, vous autres ! Eh bien, pour que j'en sois bien sûr, il faut le montrer. Tenez, voici cinq beaux louis d'or ! Je les donne à qui d'entre vous osera aller seul sur le champ, jusqu'à la Croix rouge.

On se regarda, mais personne ne répondit.
L'hôte secoua la tête en souriant, l'hôtesse haussa les épaules, le cuisinier se gratta l'oreille, et le garçon d'écurie ne fit entendre qu'un sourd grognement.

Le marchand rayonnait de fierté ; il portait la tête haute et promenait autour de lui des regards triomphants. Mais une petite servante, pâle, chétive, qui, assise dans un coin obscur de la chambre, avait travaillé à l'aiguille tout le soir sans lever les yeux, ni prononcer une seule parole, s'avança tout à coup vers le marchand et lui dit :

— J'irai bien toute seule à la Croix rouge, Monsieur, si voulez me donner les cinq louis.
— Toi, petite ? répondit le marchand, qui s'apprêtait déjà à remettre avec satisfaction son or dans sa bourse.
— Elle le ferait comme elle le dit, la pauvre Thérésine, remarqua l'hôtesse. Son père est enfermé pour dettes depuis un an, et elle se tue de travail pour l'aider à sortir de prison. Elle a plus de courage que bien des hommes de ma connaissance ; mais ce serait mal à nous de laisser cette enfant s'exposer à un pareil danger.

Le marchand regarda son hôte un peu de travers : mais il dit qu'il n'avait qu'une parole, et que si la petite fille allait à la Croix rouge et en revenait, il lui donnerait certainement les cinq louis, puisqu'il s'y était engagé.
Alors Thérésine, pria si doucement sa maîtresse de sortir, que la bonne femme, à la fin, se laissa persuader. — Mais comment me prouveras-tu que tu auras été jusqu'au poteau rouge ? observa le marchand.
— Je vais emporter ce morceau de craie, dit Thérésine, et j'écrirai mon nom sur la croix.
— Nous approcherons la lumière près de la fenêtre dit l'hôtesse.

(A suivre)

A. CADORETTE JOHN LEARY
Cadorette & Leary
MAÎTRES-CHARRETIERS
Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs Diplômés. — Voitures de toutes sortes pour Mariages, Baptêmes, etc. — Successeurs de E. PEREAULT pour Corbillards pour adultes et pour enfants.
Voiture Ambulance.
Tous les jours à 11 heures et à 7 heures du soir, on a des chambres mortuaires.

24 RUE LAFRAMBOISE
ST-HYACINTHE, Que.
Téléphone 310

Les Graines de FERRY
Personne ne peut savoir tout ce que vous devez savoir de ce produit. C'est un produit de première qualité. Dans 12 ans nous sommes devenus experts. Pour vous avantager de nos travaux, nous les grains de Ferry. En vente partout. Pour profiter de notre expérience, laissez notre Catalogue pour 1909. Envoyez-le sur demande. Adresse : D. W. FERRY & CO., Windsor, Ont.

LA VENTE ANNUELLE DE L'Eau d'Evian Source Cachat (1789) (HORS CONCOURS) EST DE 10 MILLIONS de Bouteilles
Elle est fraîche, bien aérée, légère, limpide, très agréable à boire, de digestion facile, ne trouble pas le Vin. Sa pureté, son inaltérabilité en font l'EAU DE TABLE PAR EXCELLENCE.
Par sa composition, elle aide puissamment aux FONCTIONS DE L'ESTOMAC. Elle est très diurétique et préserve avec succès contre la goutte, les affections urinaires, la dyspepsie, la neurasthénie, suite de surmenage.
Demandez-la à votre Fournisseur.
Cie d'Importation Anglo-Française 232, Rue Lemoine, MONTREAL
Dépositaires : RAYMOND FRERES ST-HYACINTHE.

AGENTS DEMANDÉS.—On demande un vendeur local et responsable pour St-Hyacinthe et les environs pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. Nous avons une ligne complète d'arbres fruitiers et de plantes d'ornement ou rustiques. Aussi une variété d'arbustes et de petits fruits, que nous garantissons pour résister aux hivers rigoureux. Recommandés par les stations Expérimentales de Québec.
Position permanente pour un homme honnête. Conditions très libérales, paiement à la semaine. Territoire réservé et un bon équipement sans charge.
Ecrivez pour conditions à STONE & WELLINGTON, Pépinières Fonthill (plus de 850 acres.) Toronto Ont.

FABRIQUÉ AU CANADA
MAGIC BAKING POWDER
Il y a de nombreux levains en poudre, mais il n'y a que la MAGIC BAKING POWDER dont les résultats soient merveilleux. Cette poudre est pure, saine et économique. VENEZ EN BOITES DE TOUTES DIMENSIONS
E. W. GILLET CO., LTD. Toronto, Ont.

Jos. C. Desautels W. A. Moreau
Desautels & Moreau, Ltée
COMPTABLES - AUDITEURS
Liquidation de Faillites — Compositions effectives.
Prets d'Argent. — Assurances.
Edifice Crédit Foncier, 35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Tel. Main 8859.

A VENDRE
Magnifique Terre
4 x 30 arpents
avec dépendances, le tout en parfait ordre contenant 2400 pommiers en vigueur, située à St-Dominique, comté de Bagot, à 7 milles de la ville de St-Hyacinthe.
Conditions d'achats faciles. S'adresser au propriétaire, P. P. ALBERT BRODEUR, St-Hyacinthe.

AU PUBLIC VOYAGEUR
AGENCE DE BILLETS
V. PLAMONDON
Agent spécial à St-Hyacinthe pour la vente des billets de chemin de fer
INTERCOLONIAL ET VERMONT CENTRAL.
Bureau ouvert de 6 hrs. A. M., à 10 hrs. P. M.
29 Rue Laframboise St-Hyacinthe, Qué.
Téléphone 354.
Pour guérir le Mal de dents en une minute
Une application de Nerval suffit. Sinon votre argent rendra. Guérit aussi le névralgie et le mal de tête. On obtient tous les détails en écrivant.

SOUS LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT
LA PROVINCIALE Assurance contre l'Incendie
BUREAU CHEF : EDIFICE GUARDIAN, 160 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
ACTIF: \$90,000.00
PERTES payées au-delà de \$150,000.00
ASSURANCES EN FORCE \$6,000,000.00
REVENU ESTIMÉ POUR 1909 \$125,000.00
PRIMES FIXES :: Taux raisonnables
PERTES PAYÉES PROMPTEMENT.
'AGENTS' à ST-HYACINTHE
TACHE & JODOIN 68 rue Ste-Anne
C. A. LETOURNEAU, Ste-Madeleine, Agent spécial pour le district de St-Hyacinthe. Ste-Madeleine, et St-Hyacinthe, 68 rue Ste-Anne.

CHEMIN DE FER DU Quebec Montreal & Southern
Tous les jours, dimanches exceptés
VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD ARR. à 8.35 a. m. DÉPART à 9.00 a. m.—Pour St-Jude, St-Aimé, Sorol, St-François, Yamaska et Pierreville.
VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD ARR. à 8.10 a. m. DÉPART à 10.00 a. m.—Pour Saint-Damase, Rougemont, Ste-Angèle, Iberville, Sabrevois, Henryville et Noyan.
VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD ARR. à 3.15 p. m. DÉPART à 5.15 p. m.—Pour St-Jude, St-Aimé, Sorol, St-François, Yamaska et Pierreville.
VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD ARR. à 5.05 p. m. DÉPART à 5.45 p. m.—Pour Saint-Damase, Rougemont, Ste-Angèle, Iberville, Sabrevois, Henryville, et pour tous les points de la Nouvelle Angleterre par le chemin de Fer Rutland.

D. I. ROBERTS, Gérant Général, MONTREAL.
J. E. A. CHABOT, Agent Local.
IOS. O. C. MIGNAULT, INGENIEUR CIVIL, ARPEUTEUR-GEOMETRE.
spécialités de constructions d'Aqueducs, d'Égouts et d'Éclairage Electrique. Construction de Ponts et chaussées. Développement de Pouvains d'Eau. Arbitrages, Evaluations, etc., etc.
Adresse : SHERBROOKE, P. O.
Lussier, Gendron & Guimont, AVOCATS
176 Rue Girard, - - - St-Hyacinthe
Ls. LUSSIER, L. A. GENDRON, LL. B., E. GUIMONT.

Les Separateurs
Domo
Bon Marché. — Ouvrage Parfait.

"DOMO" Cap. : - - - 50 lbs. H. S. Prix : - - - \$15.
"DOMO" No 1 200 lbs. \$25. No 2 280 lbs. \$30.
"DOMO" No 3 450 lbs. \$45. No 4 670 lbs. \$60.
Circulars descriptives sur demande.
S'ADRESSER A L'Agent Général pour le Canada J. de L. TACHÉ, ST-HYACINTHE, Qué.

CHEMINS DE FER Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :
C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc, 12.10 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc, : 8.15 A. M. et 4.05 P. M.
G. T. R.—Allant à Montréal, 5.21, 7.10, 11.25 A. M., 5.30 P. M.
Allant à Acton, etc, : 9.16, A. M. 5.34, 9.00 P. M.
I. C. R.—Allant à Montréal, 8.16, A. M., 5.01, 8.41, P. M.
Allant à Drummondville : 8.44, A. M. 1.15, 5.10, P. M.
Beurrerie-fromagerie à vendre
Une beurrerie-fromagerie bien montée et avec un arrondissement de 50,000 lbs. de beurre, avec un homme soigneux et habile. Glacière modèle du village perfectionnée. Située dans le comté de Labelle. Prix et conditions faciles.
S'adresser au bureau du COURRIER.
Aussi une petite fromagerie dans les Cantons de l'Est. Payable \$100 par an sans intérêts.
S'adresser au bureau du COURRIER.

Maisons d'Affaires
BISSENET & BRODEUR Marchands-Tailleurs et merciers, 169 rue Cascades.
JOS. BRODEUR & CIE, (Jobbers) Marchandises sèches et Epicerie. Gros et Détail. 228 et 234 rue Cascades.
S. BOURGEOIS & CIE, Magasin-Général, Place du Marché.
BROUSSEAU & FILS Marchandises sèches et Nouveautés, 68 et 67 rue St-François.
DUSSAULT & LAMOUREUX, Fondeurs, 4 rue St-Hyacinthe.

JOSEPH HUETTE Tél. 246
Ferlandier-Ploimier et Couvreur, 68 rue St-Simon, Place du Marché.
CHS. G. RACIOT Marchand de Grains, Farines, Son, Gru, Moules, etc.
Coin des rues St-Antoine et Mondor
EMILE SOLIS Libraire en gros et en détail. Rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.
Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAUX, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc.
Huile d'olive pour SPÉCIALITÉ : Sanctuaire. Livres de récompenses.
Une visite est sollicitée.

HORACE ST-GERMAIN, NOTAIRE. ASSURANCES. — PRETS D'ARGENT. 7 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE. (Ancien Bureau "Desautels & St-Germain".)
TACHE & JODOIN Notaires. Assurances contre le Feu : GUARDIAN ASSURANCE CO Bureau 68 rue Ste-Anne, Bâtisse du "Courrier". J. de L. Taché Albert Jodoin

60 YEARS' EXPERIENCE PATENTS TRADE MARK DESIGNS &c. Copyrights &c.
Anyone sending a sketch and description may receive in return our opinion free of charge. Our invention is probably patentable. (Consultation free of charge.) Send your sketch and description to the nearest office of the Patent Office, or to the undersigned. Plans taken through Bureau & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.
A hand-drawn illustration weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$10 a year, postage prepaid. Sent by all newspapers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York